



Foyer Culturel et de Loisirs

2 rue Langlois 91490 Milly-la-Forêt

Tel 01 64 98 88 46

E-mail foyculturel.milly@free.fr

Site www.foyculturel.milly.free.fr

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2021

Présents/pouvoirs : 32 présents ont élargé, 9 pouvoirs sont enregistrés.

Mme Violaine Papi, présidente du Foyer Culturel, ouvre la séance à 20 h 30.

1) Approbation du procès-verbal de l'AG du 12 février 2021 :

Après lecture et sans remarque particulière, le PV de l'Assemblée Générale du 12 février 2021 est approuvé à l'unanimité moyennant une abstention.

2) Rapport moral de la présidente :

L'année écoulée a été très particulière et compliquée en raison du confinement à partir d'octobre 2020 qui ne nous a pas permis de réunir ne serait-ce qu'une assemblée générale. Les ateliers ont continué - la plupart en visio - et les reprises d'activité sont intervenues dès que possible, situation confirmée lors du forum des associations.

La situation financière a tenu grâce à la subvention communale et à l'indemnisation de chômage partiel pour les salariés. Au registre des principales nouveautés : la disponibilité des nouveaux locaux. Si le déménagement a débuté vendredi dernier, l'installation reste compliquée car tous les raccordements ne sont pas effectués (téléphone, internet) et à l'absence de mobilier. Le bureau du foyer ne devrait déménager que début 2022.

Le nouveau bâtiment sera partagé dans le cadre de créneaux horaires définis. Deux nouvelles activités sont créées : la généalogie et la danse traditionnelle à partir du 19 décembre 2021 (chaque mois le premier et le troisième dimanche de 14 h 00 à 18 h 00 animés par des musiciens).

Le yoga a repris avec nouvelle professeure qui, par ailleurs, assurera l'animation d'un atelier relaxation/méditation qui prend la suite de la gym douce et de la sophrologie.

3) Rapport d'activité des ateliers :

L'année écoulée est à oublier avec, outre les contraintes sanitaires, la cessation d'activités des ateliers collages/jeux d'écriture et gym douce/sophrologie. Pour l'année à venir, il convient de souligner, parmi les événements intéressants, la tenue d'une exposition atelier peinture au Moustier en mars 2022 suivie en juin d'une fête liée à l'ouverture du nouveau bâtiment.



Foyer Culturel et de Loisirs

2 rue Langlois 91490 Milly-la-Forêt

Tel 01 64 98 88 46

E-mail foyculturel.milly@free.fr

Site www.foyculturel.milly.free.fr

4) Présentation des comptes et rapport financier de l'exercice 2020/2021 :

Le trésorier présente les comptes de l'exercice 2020/2021 :

a) les ressources sont en baisse du fait de la diminution des adhésions (- 39%). En revanche, il convient de souligner le montant de la subvention communale (11.500 €).

b) les dépenses sont également en réduction. Le montant des assurances est resté stable. Le poste entretien est en diminution du fait de la dissociation du salaire de la personne affectée au ménage. Les services bancaires sont en augmentation : cartes de crédit, frais de gestion en hausse virement à l'association de la prof de danse ...

Les prestations des ateliers sont en baisse du fait des confinements et de plus, des remboursements ont été effectués pour l'italien, pour une partie de la danse et de la peinture jeunes...

Les salaires sont en baisse puisque la professeure de danse n'est plus salariée du foyer mais employée par l'association Artem Corpus que nous payons sur facture.

c) les mouvements financiers :

Si les charges de structure restent excédentaires, on note une diminution des dépenses pour les ateliers (-1356,23€).

L'excédent net sur l'exercice s'établit à 11 820 €, l'actif passant de 40 318,82 € à 52 139,30 € entre août 2020 et août 2021.

En annexes, figurent les estimations relatives au bénévolat : 10 334 € pour les administrateurs et 10 332 € pour les ateliers.

5) Approbation des comptes 2020/2021 :

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

6) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'association et des comptes de l'exercice 2020/2021 :

Le quitus pour bonne et saine gestion est adopté à l'unanimité.

7) Présentation et approbation du budget de l'exercice 2021/2022 :

Le budget prévisionnel, présenté par le trésorier, se caractérise notamment par les remarques suivantes :

- les charges de structure sont marquées en ressources par la subvention de la commune et en dépenses par les frais de gestion (entretien du photocopieur) et par le poste investissement (achat d'un ordinateur et de mobilier pour la maison des associations)



Foyer Culturel et de Loisirs

2 rue Langlois 91490 Milly-la-Forêt

Tel 01 64 98 88 46

E-mail foyculturel.milly@free.fr

Site www.foyculturel.milly.free.fr

- acquisition d'un réfrigérateur.

En ce qui concerne les activités des ateliers :

- des achats de mobilier (atelier peinture) sont à prévoir ;
- des achats en matériel sont sollicités par les ateliers scrabble et yoga notamment.
- une provision de 1 500 € est prévue pour les manifestations et les sorties.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

8) Élection au Conseil d'administration :

Suite à la démission de Mme Henriette POGGIO, un poste est vacant au Conseil d'administration qui, selon les statuts, doit comporter 13 membres au moins.

Mme Daniele GUEHENNEUC se porte candidate et est élue à l'unanimité.

Ainsi la composition du nouveau conseil d'administration s'établit comme suit :

Violaine PAPI	: présidente
Lydie THIBAUT	: vice-présidente
François ROIG	: trésorier
Gérard MEYDIOT	: trésorier-adjoint
Marc FANCHINI	: secrétaire
Claire DEROUIN	: secrétaire-adjointe
Georges DUTRANNOY	: repr. foyer
Ferruccio PAPI	: repr. foyer
Philippe DURAND	: repr. foyer
Daniele GUEHENNEUC	: repr. foyer
Julie ANDRE	: repr. mairie
Virginie FLAUX	: repr. Mairie
Maria-Gabriella BOBAULT	: repr. mairie

9) Questions diverses :

- Le conseil d'administration n'a plus de vérificateurs. En l'absence de candidats, un appel auprès des adhérents sera effectué.

- Suite à une question relative à leur disponibilité, il est procédé à une première distribution des clefs. Les badges d'accès aux salles d'activités restent indisponibles pour l'instant.



Foyer Culturel et de Loisirs

2 rue Langlois 91490 Milly-la-Forêt

Tel 01 64 98 88 46

E-mail foyculturel.milly@free.fr

Site www.foyculturel.milly.free.fr

- Le matériel du scrabble duplicate est-il assuré en cas de vol ? L'assurance du matériel utilisé par le foyer est confirmée.

En l'absence d'autres questions, la séance est close à 22 h 30.